

Moissac, un exemple de développement touristique autour de l'itinérance jacquaire

ATELIER TERRITOIRES

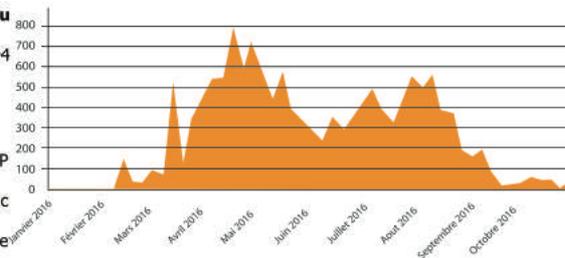
Située dans le Tarn-et-Garonne (trois étapes du chemin de Compostelle), Moissac compte environ 12 500 cheminants/an. La ville s'est appuyée sur le contrat de destination signé en 2014 entre l'État et le Département pour développer des structures d'accueil et des équipements qualifiés pour les marcheurs et poursuit ces actions en qualité de Grand Site Occitanie.

L'objectif est de développer l'emploi touristique, ainsi que le tourisme « quatre saisons ».

Aude
CANCE

Valorisation du Patrimoine de Moissac
6 place Durand de Bredon
82200 Moissac
05 63 04 66 80
a.cance@moissac.fr

Flux Pèlerin dans le département du Tarn-et-Garonne et à Moissac
Passages 2016 (ADT 82) via éco-compteurs : 12094 marcheurs (compteur Nord - Ste Juliette)



L'offre territoriale et sa consolidation

- Les chiffres clés de l'offre actuelle
- 5 hébergements groupes et un HPA, pour 15 ETP directs
- 4984 pèlerins visiteurs du cloître de Moissac (chiffre billetterie)
- développement de commerces spécialisés et de services de transport de bagages
- 2 équipements situés en plein cœur de ville :
- le service des urgences (16 677 patients avec un pic d'admission de mai à octobre)
- une gare (itinérance par « tronçons »).

- la consolidation de l'offre (2018 – 2021) dédié à l'itinérance jacquaire
- Une coopération élargie (avant 2018)

L'association de Moissac avec Lauzerte et Auvillar au sein d'un Grand Site Occitanie vise à organiser la coopération qui existait naturellement entre ces 3 étapes de la *Via Podiensis* : une gouvernance commune a vu le jour, mettant en place un comité de pilotage et déroulant une feuille de route sur 3 ans, ainsi que la volonté d'étendre le label VPAH dédié à Moissac en Label Pays d'Art et d'Histoire à l'ensemble de ce territoire.

Un accueil convivial des pèlerins avec services dédiés (2018)

La Maison du Pèlerin, créée en 2018, fait l'objet d'une convention entre la mairie et la paroisse et offre des services type toilettes, coin repas, espaces d'échange, dépôt de sacs à dos, en lien avec les activités de l'OTI. Elle relaie également des informations culturelles et pratiques transmises par l'ACIR.

Des espaces de médiation (2019-2021) aménagés dans le futur musée de l'abbaye permettront de comprendre le phénomène du pèlerinage et de situer Moissac au sein du Bien 868.

Du profil du touriste à celui d'objet touristique

Le flux des pèlerins représente 5% du flux touristique sur la ville, la majorité des touristes arrivant par l'autoroute A62 à 7 km. Loin d'être majoritaire, cette présence est extrêmement visible et appréciée.

La notoriété des chemins de Compostelle étant très forte sur le territoire national, les touristes « traditionnels » sont heureux de voir, voire d'échanger avec des « alter ego » d'un autre type, animés de motivations très différentes d'eux mêmes, et identifiables grâce à leur sac à dos, bâtons et autres coquilles. Le pèlerin est donc devenu une signature territoriale, au delà même de son impact économique.

La collectivité aux côtés de l'ACIR s'est donc engagée dans un projet de pose de panneaux autoroutiers sur l'A62 indiquant l'inscription de Moissac au Patrimoine mondial au titre des chemins de Compostelle.

